



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 99
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 3 NOVEMBRE 1978

PARTICIPATION DU CANADA À LA FORCE D'URGENCE
DES NATIONS UNIES AU MOYEN-ORIENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui que le Canada prolongera de neuf mois, soit jusqu'au 24 juillet 1979, sa participation à la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient.

Cette décision fait suite à la requête du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim.

Monsieur Jamieson a affirmé que la présence des forces de maintien de la paix constitue un élément essentiel de stabilité dans la région pendant que se poursuivent les efforts en vue de trouver une solution politique; il a ajouté que la participation canadienne contribue grandement à l'efficacité des opérations de la Force.

De concert avec la Pologne, le Canada fournit à la FUNU des services de soutien logistique qu'il coordonne avec l'exécution d'un mandat analogue au sein de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD).

Quelque 1 000 militaires canadiens composent le contingent canadien de maintien de la paix au Moyen-Orient. Environ 840 d'entre eux sont détachés auprès de la FUNU dans le Sinaï et les autres, auprès de la FNUOD sur les Hauteurs du Golan.

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA
NOV 16 1978
LIBRARY/BIBLIOTHÈQUE